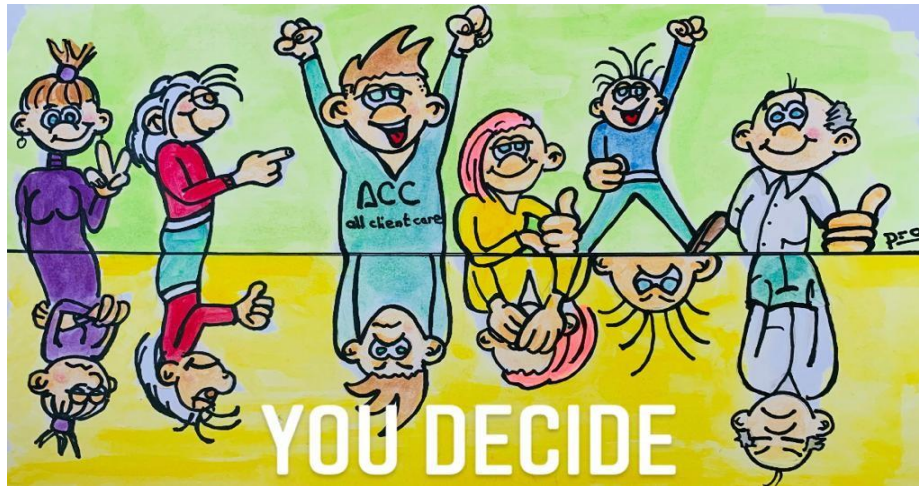


Case Management



Accompagnement externe, neutre et professionnel pour collaborateurs malades ou accidentés

Nous vous soutenons dans la réintégration de vos collaborateurs de manière professionnelle et pérenne

- **Indépendants, neutres et transparents**
ACC modère le processus d'intégration sans prendre parti
ACC informe de manière claire et en continu
- **Partenaires**
ACC implique tous les intervenants au processus
- **Interdisciplinaires**
ACC fait appel à des professionnels et des spécialistes externes, au besoin
- **Orientés solutions**
ACC obtient des résultats rapides, individualisés et pragmatiques
- **Economiques**
ACC travaille de manière pérenne en tenant compte des coûts

Vos avantages

La meilleure possibilité de réintégration professionnelle et réhabilitation médicale de vos collaborateurs...

- Vous pouvez compter avec un retour rapide de vos collaborateurs
- Vous réduisez les taux de sinistres et donc les primes d'assurances
- Vous réduisez les coûts liés aux remplacements temporaires, de recrutement et d'initiation au travail
- Vous disposez d'une clarification rapide de la situation
- Vous soulagez vos responsables, chefs de ligne et les ressources humaines
- Vous disposez d'un accompagnement pour vos collaborateurs en cas de résiliation des rapports de travail
- Vous répondez à votre devoir de protection et vous positionnez comme un employeur engagé en faveur de ses collaborateurs
- Vous bénéficiez de manière durable de nos connaissances, au-delà de la fin du mandat

... ainsi vous réduisez les coûts liés à l'absentéisme et augmentez la motivation de vos collaborateurs.